



**Préavis de la Municipalité au
Conseil Communal**

N° 16/2011-2016

Demandes :

- **de crédits complémentaires au budget de fonctionnement et au compte des investissements 2012**
- **d'autorisation de prélèvement supplémentaire sur fonds de réserve**

Date proposée pour la séance de commission d'étude du présent préavis :
6 septembre 2012 à 19h30 au bâtiment administratif
salle de conférence n°1

Au Conseil communal de Crissier,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

En vertu des dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, la Municipalité vous soumet, ci-après, une demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement et au compte des investissements 2012, ainsi qu'une demande d'autorisation de prélèvement supplémentaire sur fonds de réserve.

Selon les dispositions du règlement du Conseil communal (art. 41), la Commission des finances, chargée de l'examen des demandes, aura l'occasion de recevoir toutes les explications nécessaires et complémentaires concernant les dépassements en question.

Sommairement énumérés par nature, les crédits complémentaires et les recettes supplémentaires de fonctionnement se répartissent comme suit :

<u>Charges</u>	Fr. 440'955.70
Charges du personnel	Fr. 44'400.00
Achats de mobilier et matériel	Fr. 8'500.00
Eau, énergie et combustible	Fr. 4'100.00
Imprimés, frais de réceptions et manifestations	Fr. 7'400.00
Fournitures et locations pour camps scolaires	Fr. 4'700.00
Entretien des immeubles, routes et territoire	Fr. 163'700.00
Prévention routière	Fr. 34'055.70
Honoraires et prestations de service	Fr. 15'100.00
Attributions à des fonds alimentés par des recettes affectées	Fr. 159'000.00
 <u>Produits</u>	 Fr. 276'300.00
Ventes, remboursements de traitements et de tiers	Fr. 42'900.00
Loyers et fermages	Fr. 27'500.00
Taxes et permis	Fr. 159'000.00
Subsides	Fr. 6'900.00
Avances à des financements spéciaux	Fr. 40'000.00

Les crédits complémentaires et les recettes supplémentaires bruts de fonctionnement s'élèvent, respectivement, à 1.0 % des charges et 0.7 % des produits 2012 budgétisés.

L'inventaire détaillé des crédits complémentaires et des recettes supplémentaires de fonctionnement figure aux pages 3 à 7.

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2012

Compte et désignation	Budget 2012 voté	Crédit complémentaire demandé	Recette supplémentaire	Commentaire
101 Municipalité				
101.3001 Traitements et vacations	fr. 294'000.00	fr. 12'000.00		Augmentation du nombre d'heures de vacations en relation avec la complexité et la quantité de dossiers à traiter.
101.3030 Cotisations AVS-AC	fr. 24'500.00	fr. 1'100.00		Voir remarque compte 101.3001
101.3050 Assurances de personnes	fr. 3'900.00	fr. 200.00		Voir remarque compte 101.3001
101.3090 Autres charges des Autorités	fr. 5'000.00	fr. 3'200.00		Cours de sensibilisation aux aspects sécuritaires suivi par un membre de la Municipalité.
152 Bibliothèque com.				
152.3199 Taxes, cotisations et frais divers	fr. 300.00	fr. 100.00		Augmentation de la cotisation annuelle à la Communauté de travail des bibliothèques suisse de lecture publique (CLP).
154 Centre socio-culturel				
154.3140 Charges PPE, entretien locaux & places	fr. 45'500.00	fr. 4'200.00		Remplacement du sèche-linge des P'tits Mômes en urgence au vu de son utilisation quasi quotidienne.
300 Secteur administratif et technique				
300.3185 Honoraires et frais d'études	fr. 20'500.00	fr. 10'100.00		Ecart généré par les honoraires de négociation liés au renouvellement des contrats pour les antennes Swisscom sur le territoire communal.
300.3190 Cotisations, taxes et frais divers	fr. 500.00	fr. 100.00		Augmentation de la cotisation annuelle à Energo - association des institutions publiques à grande consommation d'énergie.
310 Parcelles diverses				
310.4232 Loyers, fermages et droits de superficie	fr. 1'221'800.00		fr. 26'100.00	Modifications de loyers sur différentes parcelles communales en relation, entre autres, avec les antennes Swisscom.
310.4360 Remboursements de tiers	fr. 100.00		fr. 1'400.00	Remboursement de consommation d'eau, facturée par erreur par les Services Industriels, pour des jardins à la Route de la Carrière.
320 Forêts				
320.4355 Vente de bois et diverses	fr. 18'800.00		fr. 1'400.00	Meilleure valorisation du bois énergie et qualité du bois supérieure aux prévisions.
320.4518 Subsides aux soins culturels & chemins	fr. 8'000.00		fr. 5'400.00	Les subventions fédérales et cantonales aux exploitations dans les forêts de protection dépendent des difficultés factuelles d'exploitation, qui se sont avérées plus difficiles que prévues.

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2012

Compte et désignation	Budget 2012 voté	Crédit complémentaire demandé	Recette supplémentaire	Commentaire
352 Salle de spectacles				
352.4350 Ventes et prestations de service	fr. 8'000.00		fr. 1'600.00	Facturation plus importante pour l'utilisation de la régie lumière lors des locations.
352.4360 Remboursements de tiers	fr. 8'000.00		fr. 600.00	Remboursements imprévus de l'assurance pour des dégâts bris de glace.
356 Stand de Montassé				
356.3120 Eau, énergie et combustible	fr. 1'900.00	fr. 4'100.00		Une panne du chauffage à mazout a engendré un emploi important des radiateurs électriques par l'utilisatrice des locaux (société Jeunesse Sorge).
421 Energie dans la cité				
421.3190 Cotisations et frais divers	fr. 2'200.00	fr. 400.00		Augmentation de la cotisation annuelle à l'Association Cité de l'Energie.
430 Réseau routier				
430.3110 Achats de mobilier, machines et matériel	néant	fr. 4'000.00		Coût d'acquisition du mobilier, d'un nouveau collaborateur, réparti en fonction de ses secteurs d'activités. Initialement, une part importante de cette charge avait été budgétisée à la rubrique 460.3110.
430.3142 Entretien des chaussées	fr. 555'000.00	fr. 15'000.00		Les travaux de surface de l'aménagement du cheminement piétonnier de la parcelle n° 404 n'ayant pas pu être réalisés avant la fin de l'année 2011, la finition a été exécutée en 2012. Cela a permis un tassement favorable à la stabilité du chemin. Le ravinement conséquent aux fortes précipitations de ce printemps a obligé la remise en état du chemin. Afin d'éviter que ce problème se reproduise, il a été décidé d'installer des rigoles « Alpines » afin de canaliser l'eau.
430.3185 Honoraires d'ingénieurs	fr. 8'500.00	fr. 5'000.00		Suite à une motion déposée au Conseil communal, étude appréciant l'opportunité de déneigement des chemins privés de Crissier.
433 Véhicules, machines & engins				
433.3110 Achat de matériel, machines et habillements	fr. 54'000.00	fr. 3'700.00		Remplacement de deux débroussailluses (1'600.-), deux cisailles à haie (1'100.-) et achat d'un réducteur de pression avec fournitures complémentaires pour l'adaptation du nouveau marteau piqueur hydraulique sur le véhicule Meili (1'000.-).
440 Parcs, promenades & cimetière				
440.3090 Autres charges du personnel	fr. 1'600.00	fr. 1'800.00		Publication d'une annonce pour le remplacement d'un collaborateur.
440.3145 Entretien des parcs et places de jeux	fr. 123'300.00	fr. 2'700.00		Suite aux conditions de gel exceptionnelles de l'hiver passé, remplacement de divers arbustes et arbres.
440.4360 Remboursements de tiers	néant		fr. 6'800.00	Facturation pour la pose d'un caveau double au cimetière.

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2012

Compte et désignation	Budget 2012 voté	Crédit complémentaire demandé	Recette supplémentaire	Commentaire
451 Ordures & déchèterie				
451.4350 Ventes et prestations, divers	fr. 20'300.00		fr. 13'900.00	Tarif de reprise du verre plus intéressant qu'annoncé.
460 Réseau égouts et assainissement				
460.3144 Entretien du réseau des canalisations	fr. 173'000.00	fr. 40'000.00		Participation au remplacement et déplacement de collecteurs EC et EU traversant la parcelle 1252 (Ch. du Ferrage - Ch. de la Voyère).
460.3811 Attribution de taxes au Fonds affecté	fr. 200'000.00	fr. 159'000.00		Attribution supplémentaire au fonds alimenté par des recettes affectées.
460.4341 Taxes de raccordement au réseau	fr. 200'000.00		fr. 159'000.00	Recette supplémentaire due aux déclenchements simultanés de chantiers d'importance.
460.4819 Egalisation par avances aux financements spéciaux	fr. 393'800.00		fr. 40'000.00	Egalisation des dépenses supplémentaires de fonctionnement par avances aux financements spéciaux
470 Cours d'eau, hydraulique et hydrogéologie				
470.3147	fr. 5'000.00	fr. 7'500.00		Réfection du barrage de rétention de la Mèbre à la Rue de l'Industrie.
501 Bibliothèque scolaire				
501.3111 Achats de mobilier, machines et matériel	fr. 2'500.00	fr. 400.00		Rééquipement suite à une nouvelle organisation nécessitant des achats complémentaires.
503 Réfectoire scolaire				
503.3110 Achats de mobilier, machines et matériel éducatif	néant	fr. 400.00		Le matériel et le mobilier étant neuf, rien n'avait été prévu au budget. Toutefois, de la vaisselle cassée et du petit matériel de cuisine ont dû être remplacés.
510 Classes enfantines et primaires				
510.3020 Traitements Sport Scolaire Facultatif	fr. 3'400.00	fr. 500.00		Nombre de périodes de sport scolaire facultatif plus important que prévu.
510.3030 Cotisations AVS-AF-AC	fr. 6'300.00	fr. 100.00		Voir remarque compte 510.3020.
510.3170 Manifestations scolaires	fr. 43'000.00	fr. 6'200.00		Suite à une décision municipale du 25.06.2012, comptabilisation, à ce poste, de la location de la cantine annexe mise à disposition des élèves et de leurs parents ayant participé au cortège des écoles (dans le cadre de la Fête de l'Abbaye). Lors des éditions précédentes, cette dépense était comptabilisée à la rubrique relative à l'Abbaye (160.3175).

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2012

Compte et désignation	Budget 2012 voté	Crédit complémentaire demandé	Recette supplémentaire	Commentaire
513 Bâtiments scolaires				
513.3141 Entretien des bâtiments	fr. 351'600.00	fr. 89'700.00		Collège de la Carrière : Renouvellement du programme de gestion des clés Keso (1'400.-). Collège des Noutes : réparation de deux joints de dilatation de la toiture des garages (12'300.-). Mise en séparatif du collège initialement budgétisée en 2011 mais exécutée en 2012 (43'300.-) Collège de Marcolet : réparation des exutoires de fumées des cages d'escaliers (6'200.-), remplacement de l'appareil de régulation de chauffage (1'400.-), remplacement de l'appareil de régulation d'eau chaude sanitaire (1'000.-), réparation du moteur de la ventilation (6'800.-), remplacement de vannes trois-voies du circuit de chauffage monobloc de ventilation (1'500.-), réparation de l'éclairage de secours (2'500.-), adaptation de la moquette de la salle de projection suite à des travaux (1'100.-), peinture des grilles de sol des vestiaires (2'200.-), complément pour piquage du carrelage des faces inférieures des façades (5'000.-), réparation d'une porte basculante d'un garage de la salle de gym (2'700.-), remplacement de trois stores à la Direction des Ecoles (2'300.-).
521 Classes secondaires générales, options et baccalauréat				
521.3011 Traitements devoirs accompagnés, prévention & divers	fr. 16'600.00	fr. 4'600.00		Rémunérations d'artistes dont le coût des prestations avait initialement été budgétisé à une autre rubrique de ce groupe de comptes.
521.3020 Traitements Sport Scolaire Facultatif	fr. 10'000.00	fr. 600.00		Nombre de périodes de sport scolaire facultatif plus important que prévu.
521.3030 Cotisations AVS-AF-AC	fr. 2'400.00	fr. 500.00		Voir remarque comptes 521.3011 et 521.3020
521.3050 Assurances de personnes	fr. 200.00	fr. 100.00		Voir remarque comptes 521.3011 et 521.3020
570 Camps scolaires				
570.3131 Fournitures, marchandises pour camps scolaires	fr. 16'000.00	fr. 2'600.00		Ecart dû à un nombre d'élèves participant aux camps supérieur à la moyenne budgétisée. Effet, en partie, aussi lié aux nouvelles classes d'accueil.
570.3161 Locations locaux pour camps scolaires	fr. 24'000.00	fr. 2'100.00		
570.4512 Subsides	fr. 20'000.00		fr. 1'500.00	Subsides pour les activités Jeunesse & Sports variables d'année en année.

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2012

Compte et désignation	Budget 2012 voté	Crédit complémentaire demandé	Recette supplémentaire	Commentaire
610 Police				
610.3143 Signalisation et prévention routière	fr. 79'000.00	fr. 34'055.70		Suite à l'aboutissement du référendum "Contre la mise en place de zones 30 km/h dans les secteurs Village-Crésentine-Marcolet", le crédit demandé a été refusé en votation populaire. Pour cette raison, les dépenses enregistrées initialement dans le compte d'attente 610.5010.613 seront extournées et portées à charge du compte de fonctionnement 610.3143.
620 Office population				
620.3143 Frais de gestion des parkings	fr. 500.00	fr. 2'600.00		Au vu de l'intérêt des habitants pour le parcage privilégié sur la voie publique, achat de nouveaux macarons.
640 Service inhumations				
640.4272 Concessions d'inhumations	fr. 100.00		fr. 1'400.00	Concession pour une tombe quadruple (non budgétisée).
661 Abris publics				
661.3141 Entretien des locaux	fr. 4'000.00	fr. 2'000.00		Réparation complémentaire des installations électriques du parking de Marcolet à la demande de l'Organisation régionale de protection civile.
700 Service administratif				
700.3090 Autres charges du personnel	fr. 500.00	fr. 500.00		Frais liés au décès d'un parent d'une collaboratrice.
713 Garderies & nurserie				
713.3011 Traitements	fr. 798'000.00	fr. 17'200.00		Remplacement d'une collaboratrice pour raison de maladie. Les allocations pour perte de gain figurent à la rubrique 713.4360
713.3030 Cotisations AVS-AC	fr. 70'500.00	fr. 1'600.00		Voir remarque compte 713.3011
713.3050 Assurances de personnes	fr. 15'500.00	fr. 400.00		Voir remarque compte 713.3011
713.3100 Imprimés et fournitures de bureau	fr. 1'000.00	fr. 600.00		Etant donné l'augmentation de la fréquentation du CVE, une nouvelle méthode d'étiquetage des affaires, des casiers et des vestiaires a été mise en place. Cela a nécessité l'acquisition de fournitures non prévue au budget. D'autre part, une utilisation plus importante de l'imprimante a nécessité l'achat de plus de cartouches d'encre.
713.4360 Remboursements de tiers	fr. 300.00		fr. 17'200.00	Allocations pour perte de gains suite à la maladie d'une collaboratrice.
Totaux		Fr. 440'955.70	Fr. 276'300.00	
Charges suppl. nettes au budget 2012			fr. 164'655.70	

Le financement nécessaire des crédits complémentaires de fonctionnement a été ou sera couvert par la trésorerie courante.

Crédits complémentaires au compte des investissements 2012

Compte et désignation		Crédit initial	Crédit compl. accordé	Crédit complémentaire demandé	Commentaire
152.5060.577 Bibliothèque, aménagement locaux et mobilier Vernie 10		165'840.00	-	1'563.10	Dépassement lié à une répartition initiale inadéquate des coûts basée sur les surfaces du bâtiment. Cependant, il y a lieu de relever que pour d'autres postes d'investissements, relatifs aux aménagements de la Rue de la Vernie 10, les crédits accordés n'ont pas été entièrement utilisés.
Rue des Alpes, requalification et mise en séparatif	430.5010.465	3'223'000.00	50'000.00	250'000.00	<i>Aménagements de surfaces</i> : coûts supplémentaires des travaux routiers en raison du manque d'hétérogénéité des fonds après rabottage complet exécuté pour la pose du revêtement final phonoabsorbant, selon décision municipale du 4 juin 2012 et rapport technique du mandataire.
	460.5010.268	2'226'000.00	70'000.00	-	<i>Canalisations</i> : aucune demande de crédit complémentaire.
	431.5010.468	751'000.00	-	-	<i>Eclairage public</i> : aucune demande de crédit complémentaire.
	Total	6'200'000.00		250'000.00	
513.5030.569 Ecoles, achat surfaces Vernie 10		2'069'030.00	-	37'673.45	Idem remarque compte 152.5060.577
Total				Fr. 289'236.55	
Pour information, les investissements réalisés dans le cadre du préavis no 104/2011 (collecteurs EC/EU de la Route de Bussigny et des Uttins) seront inférieurs de plus de fr. 300'000.--, en raison d'un volume de terres polluées à traiter plus faibles que prévu, d'absence de molasse et de non intervention sur un chemin privé.					

Le financement nécessaire des crédits complémentaires aux dépenses d'investissements a été ou sera couvert par la trésorerie courante.

Ces crédits complémentaires aux dépenses d'investissements seront amortis selon le même mode que celui appliqué aux crédits initiaux.

Comptes 2012 - dépenses d'investissements

Demande d'autorisation de prélèvement supplémentaire sur fonds de réserve

Compte et désignation	Dépenses au 31.12.2012	Participation de tiers	Prélèvement autorisé sur réserve	Prélèvement supplémentaire sur réserve	Commentaires
420.5890.512 PPA Timonet d'en Bas, crédit d'étude	Fr. 52'008.05	fr. -	fr. 26'004.05	fr. 26'004.00	La procédure de révision partielle du plan général d'affectation du secteur Timonet d'En-Bas, relative à la mise sous protection des constructions et installations dignes d'être protégées selon l'art. 81a LATC, a été abandonnée en raison de la non acceptation, par les propriétaires, des règles de mise sous protection. Le travail n'est pas perdu étant donné que les propriétaires risquent de revenir sur ce sujet, mais la Municipalité a retenu l'option de boucler ce compte d'investissement en raison du laps de temps qui s'est écoulé depuis le gel du projet.
Totaux	Fr. 52'008.05	fr. -	fr. 26'004.05	fr. 26'004.00	

Le prélèvement supplémentaire sera effectué sur le fonds de réserve no 9282.50.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Crissier

- vu le préavis municipal No 16/2011-2016 du 20 août 2012
- vu le rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cette affaire
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'accorder à la Municipalité :

- des crédits complémentaires de **Fr. 440'955.70** sur les charges de fonctionnement 2012 et de **Fr. 289'236.55** sur les dépenses d'investissements
- l'autorisation d'effectuer un prélèvement supplémentaire de **Fr. 26'004.--** sur fonds de réserve

conformément aux détails des tableaux des pages 3 à 9 du présent préavis.

Le financement des crédits complémentaires a été ou sera entièrement assuré par la trésorerie courante.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 20 août 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE	
Le Syndic	Le Secrétaire
	(LS)
M. Tendon	D. Lang

Chargé du préavis : Monsieur Michel Tendon, Syndic